



Le Service Public
au cœur

Élections au CNESER

Défendre et développer

le service public

de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

avec la FÉDÉRATION UNSA ÉDUCATION

et ses syndicats nationaux

A&I, SNPTES, SUP'Recherche, SNASEN, SNIES, SNMSU



www.aeti-unsa.org



www.snptes.org



<http://www.sup-recherche.org>



<http://snasen.unsa-education.org>



<http://snies.unsa-education.org>



<http://snmsu.unsa-education.org>

L'UNSA Éducation,
première fédération des personnels
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
toutes catégories confondues, c'est :

- une organisation représentative, réformiste et revendicative, capable de contester, mais aussi de négocier ;
- le refus d'un enseignement supérieur et d'une recherche à plusieurs vitesses ;
- l'attribution équitable et transparente des moyens nécessaires à l'Enseignement supérieur et à la Recherche.

Avec l'UNSA Éducation,
faire respecter et renforcer les compétences
du Conseil national de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche

- Le CNESER est obligatoirement consulté sur les projets de textes législatifs ou réglementaires concernant l'Enseignement supérieur, les formations, les moyens.
- L'UNSA Éducation agit pour un CNESER mieux respecté comme lieu de réflexion et de propositions, représentatif de la communauté universitaire et scientifique comme le prévoit la loi.



Attention ! Ceci n'est pas un bulletin de vote.



► La recherche : le pilier de l'Université

L'objectif du Ministère de voir se dessiner *via* le grand emprunt, de 5 à 10 pôles de recherche sur le territoire français laisse présager un triste avenir pour la recherche dans les universités et les champs disciplinaires qui n'auraient pas le privilège d'appartenir à ces pôles.

Nous lutterons pour que la recherche - quels que soient le champ disciplinaire et l'université de rattachement - soit soutenue convenablement parce qu'un adossement à la recherche est nécessaire à la qualité de nos formations.

L'Université doit rester la référence nationale en matière d'enseignement supérieur et de recherche. Elle ne doit pas

s'engouffrer dans des combats stériles de concurrence avec des établissements privés. Pour cela - et comme nous l'avons toujours fait :

1) nous nous opposerons aux demandes de visa des établissements privés demandant le grade de master puisque l'assise recherche nécessaire à tout master est le plus souvent insuffisante les concernant ;

2) nous refuserons de soutenir les demandes de reconnaissance par l'État des établissements privés proposant une offre de formation entrant en concurrence avec celle proposée par les universités locales.

► Pour une Université accessible à tous, ayant les moyens de remplir ses missions

Toute université doit être en mesure d'assumer ses missions. Ce n'est qu'à cette condition que nous pourrions maintenir le principe républicain d'un accès large et peu onéreux aux formations supérieures. L'Université doit être accessible à tout bachelier et doit dispenser une formation de qualité. Ceci a un coût ! Or, le gouvernement néglige manifestement les étudiants des universités. En effet, en France, l'Université ne dispose que de 6000€ pour former un étudiant, alors qu'un étudiant en STS ou classes préparatoires coûte 14000€. Cette situation n'est pas acceptable. Le gouvernement doit rectifier l'insuffisance notoire du

budget alloué aux Universités.

Avec la loi LRU, de nouvelles missions apparaissent et s'imposent aux universitaires. Ces nouvelles missions, aussi louables soient-elles (insertion, orientation, sensibilisation au monde professionnel, aide à la réussite en licence...), ne peuvent être remplies à moyens constants. La création de postes et l'octroi de fonds supplémentaires s'imposent pour permettre aux universitaires de conserver le temps de s'adonner à leur activité de recherche et ainsi de leur permettre d'accomplir leurs différentes missions de manière sereine et dans des conditions satisfaisantes.

► Le réformisme, c'est dialoguer, savoir évoluer et aussi s'opposer quand il le faut

Bien sûr, pour SUPRecherche-UNSA, la défense du service public d'enseignement supérieur et de recherche, c'est aussi la défense de ses personnels, qu'ils soient Professeurs ou Maîtres de Conférences, Directeurs de Recherche ou Chargés de Recherche, PRAG ou PRCE, doctorants ou vacataires !

Au CNESER, nous veillerons :

- à l'amélioration des conditions de travail des enseignants, des enseignants-chercheurs, et des chercheurs,
- à une véritable prise en compte de la diversité des investissements, missions et services dans les carrières et les promotions.

**Il n'y aura qu'un seul tour pour faire entendre la voix des personnels !
Pour faire respecter notre conception
du service public et de nos métiers,
le 22 mars 2011, votons pour les listes
SUPRecherche-UNSA !**



Attention ! Ceci n'est pas un bulletin de vote.